



**CERTIFICATION
DE PERSONNES**

Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier N°890

Monsieur GREENHILL Christophe

Amiante sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Amiante

Date d'effet : 31/03/2022 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Amiante avec mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Missions spécifiques, bâtiments complexes

Date d'effet : 12/01/2023 : - Date d'expiration : 30/03/2029

DPE individuel

Selon arrêté du 20 juillet 2023
modifié par l'arrêté du 16 juin 2025

Diagnostic de performances énergétiques

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 30/03/2029

DPE avec mention

Selon arrêté du 20 juillet 2023
modifié par l'arrêté du 16 juin 2025

DPE par immeuble, bâtiments à usage autre que d'habitation

Date d'effet : 01/07/2024 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Electricité

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure électricité

Date d'effet : 31/03/2022 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Gaz

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 31/03/2022 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Plomb sans mention

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 31/03/2022 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Termites métropole

Selon arrêté du 1er juillet 2024

Etat relatif à la présence de termites dans les bâtiments

Date d'effet : 21/06/2022 : - Date d'expiration : 20/06/2029

Audit Energétique

Selon le décret du 20 décembre 2023
Et selon l'arrêté du 14 juin 2024

Audit Energétique

Date d'effet : 29/01/2025 : - Date d'expiration : 30/03/2029

Ce certificat est émis pour servir et valoir ce que de droit,
Edité le 02/03/2026, à Pessac par MOLEZUN Jean-Jacques Président.